



Fondation pour l'Université de Neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 41

2000 Neuchâtel

Rapport de gestion

2025

Table des matières

Informations générales de la Fondation.....	3
Mission.....	3
Composition du Conseil de Fondation.....	3
Absence de conflits d'intérêt.....	4
Calendrier des étapes importantes et des séances 2025.....	4
Fonctionnement opérationnel.....	4
Activités de la Fondation en 2025	4
Élargissement du Conseil et ressources opérationnelles	4
Activités de promotion	5
Activités de communication	6
Legs de Monsieur Félix Cicéron	7
Aspects financiers	7
Relations bancaires.....	7
Résultats de l'exercice 2025	7
Relation avec le Rectorat.....	8

Informations générales de la Fondation

Mission

La Fondation pour l'Université est une fondation au sens des articles 80ss du Code civil suisse. Elle a été constituée le 11 mars 2021 et inscrite au Registre du Commerce le 15 mars 2021.

La Fondation a été créée afin de contribuer au développement et au rayonnement de l'Université de Neuchâtel, qui était jusque-là la seule université de Suisse à ne pas disposer d'une Fondation de droit public cantonal autonome.

La Fondation pour l'Université de Neuchâtel s'engage à promouvoir la recherche scientifique, l'enseignement et les autres prestations de l'Université afin de contribuer durablement à son rayonnement. Pour ce faire, elle entend se doter d'un capital propre important et d'une gouvernance distincte lui permettant de se concentrer sur le financement d'activités innovantes, fondées sur les forces spécifiques de l'Université dans le paysage académique suisse, et s'inscrivant dans le plan directeur de l'Université. Elle s'assure que les projets ou engagements pris répondent aux standards de réalisation et d'exécution les plus exigeants, de manière à mettre en œuvre les moyens que lui confient ses donateurs avec le plus grand soin et avec un souci permanent d'efficacité ainsi que de transparence.

Composition du Conseil de Fondation

Le Conseil de la Fondation regroupe des compétences professionnelles reconnues dans le canton et hors du canton, en particulier dans le domaine de la gestion de fondations. Les membres agissent de manière bénévole, s'assurent de l'absence de conflits d'intérêts et établissent une relation de confiance avec le rectorat ainsi que les diverses facultés. Ils et elles s'investissent afin que la Fondation pour l'Université de Neuchâtel parvienne aussi rapidement que possible à apporter une contribution significative et durable à l'épanouissement de son Université.

Président

Alain-Robert Tissot

Vice-présidente

Manuela Surdez

Secrétaire générale

Séverine Gutmann

Membres

Jean Berthoud

Sacha Labourey

Jérôme Cavadini

Brigitte Ullens de Schooten

Membre avec voix consultative

Kilian Stoffel, recteur de l'Université de Neuchâtel

Les décisions sont prises à la majorité des voix de chacun des membres présents aux séances. En cas d'égalité des voix, celle du Président est prépondérante.

Absence de conflits d'intérêt

Le Conseil de Fondation, dans sa séance ordinaire du 10 février 2026, a examiné les risques de conflits d'intérêts entre les activités de la Fondation en 2025 et celles de tous les membres de son Conseil. Aucune situation particulière nécessitant des mesures spécifiques a été identifiée sous réserve du fait que le portefeuille d'investissements de la Fondation est déposé auprès de la Banque Bonhôte et Cie SA à Neuchâtel, banque dont le président du Conseil d'administration est Monsieur Jean Berthoud, membre de notre Conseil de Fondation. En l'occurrence, la Banque Bonhôte et Cie SA agit uniquement comme banque dépositaire, la responsabilité de la gestion du portefeuille d'investissements ayant été déléguée par le Conseil de Fondation, par directive approuvée lors de sa séance 24 octobre 2023, à son Président et à sa Vice-Présidente, qui exercent cette responsabilité sans intervention de Monsieur Jean Berthoud.

Calendrier des étapes importantes et des séances 2025

Création des statuts de la Fondation : 11 mars 2021

Inscription au Registre du Commerce : 15 mars 2021

Validation du règlement d'organisation : 29 juin 2022

Validation de la politique d'investissement : 24 octobre 2023

Le Conseil de Fondation s'est réuni à six reprises durant l'année 2025: 4 février, 17 mars, 10 avril, 14 mai, 17 juin, 3 septembre, 2 octobre et 27 novembre.

Fonctionnement opérationnel

La Fondation ne dispose pas d'employés ; les membres de son Conseil se répartissent la gestion des projets en collaboration avec une ressource externe à temps partiel. Le secrétariat est assuré par le rectorat contre facturation.

La Fondation a délégué la gestion de son portefeuille d'investissements à son Président et à sa Vice-Présidente par directive approuvée lors de la séance du Conseil le 24 octobre 2023.

Activités de la Fondation en 2025

Élargissement du Conseil et ressources opérationnelles

Les démarches entreprises durant la deuxième moitié de 2024 pour l'élargissement du Conseil ont permis la nomination de Monsieur Jérôme Cavadini, de Monsieur Sacha Labourey et de Madame Brigitte Ullens de Schooten durant le premier semestre 2025. Ces trois nouveaux membres ont apporté une dynamique nouvelle au sein du Conseil par la diversité de leurs personnalités, de leurs expériences et de leurs compétences. Leur intégration s'est réalisée de manière idéale grâce à des affinités communes permettant un approfondissement des réflexions et aptitudes concernant les principaux axes de développement de la Fondation. Le Conseil dispose dès lors d'une grande complémentarité de compétences entre anciens et nouveaux membres, ceci à un moment décisif dans le déploiement de ses activités axées vers la réalisation de projets ayant un impact durable sur l'élargissement de l'attractivité de l'Université et de son profil académique.

Monsieur Jean-Marie Grether, vice-recteur de l'Université de Neuchâtel et membre du Conseil depuis la création de la Fondation en 2021, a présenté sa démission en relation avec le changement de Rectorat et la réorientation de ses activités. Le Conseil remercie chaleureusement Monsieur Grether pour son engagement, sa disponibilité et le soutien qu'il a constamment apporté à notre Fondation. Il lui adresse ses meilleurs vœux dans ses nouvelles activités.

En regard de l'avancement des projets poursuivis et de l'accroissement des besoins opérationnels de la Fondation, le Conseil a décidé de mandater Madame Marina Cellitti, spécialiste du domaine des fondations avec une longue expérience et connaissance du monde caritatif, pour professionnaliser ses activités de levées de fonds à la fois libres et liés à des projets spécifiques. Cette nouvelle collaboration, basée sur un contrat à temps partiel, a commencé à déployer ses effets au cours du 4^{ème} trimestre 2025.

Le Conseil remercie Madame Laurie Girardier, secrétaire auprès du secrétariat du Rectorat, pour son excellente collaboration dans la gestion des activités administratives courantes de la Fondation.

Activités de promotion

Le Conseil a concentré son engagement sur la réalisation de projets à même d'apporter à l'Université un impact durable soit dans sa capacité d'attirer de nouveaux étudiants ou dans ses aptitudes à renforcer ses savoirs académiques. Trois projets sont en cours de développement : un projet dans le développement durable, un projet de nouvelle filière dans la psychologie et l'élargissement des programmes dans le domaine du journalisme et des médias.

Développement durable

L'Université de Neuchâtel est mondialement reconnue pour ses recherches dans le domaine de l'étude et de la compréhension de l'impact du réchauffement climatique sur la biodiversité dans les régions de montagne. Dans le cadre d'un projet spécifique offrant l'opportunité d'un élargissement des recherches, La Fondation s'est engagée à examiner la possibilité d'obtenir des fonds pour financer le lancement de nouveaux programmes de recherches innovants. La Fondation Lombard Odier a accepté de soutenir notre Fondation dans cette démarche avec un don de Frs. 50'000.

Le Conseil exprime ses sincères remerciements à la Fondation Lombard Odier pour sa contribution. L'allocation de ce montant s'inscrit dans le développement en cours d'un projet prometteur qui sera lancé dans le courant de l'année 2026.

Nouvelle filière en psychologie

Les défis croissants de la société en matière de santé mentale nécessitent de nouvelles compétences et ressources professionnelles. L'Université de Neuchâtel offre une filière en psychologie du travail alors que les universités de Genève et de Lausanne offrent des filières en psychologie clinique. Une forte demande de formation de la part d'étudiants dans le domaine de la psychologie ne parvient actuellement pas à être satisfaite et pourrait être facilement adressée par l'Université de Neuchâtel sur la base des enseignements existants, auxquels il faudrait adjoindre une chaire en psychologie clinique pour pouvoir remplir les exigences de formation SSP.

La Fondation s'est engagée à soutenir le développement de cette filière en recherchant des fonds permettant de financer la nouvelle chaire, dont les coûts initiaux ne peuvent pas être couverts par le budget ordinaire de l'Université. Cette nouvelle filière de formation devrait attirer suffisamment d'étudiants pour que ces coûts puissent entrer dans le budget ordinaire dès la troisième ou quatrième année après le lancement de ce nouveau programme.

La Fondation a approché une vingtaine de fondations suisses spécialisées dans la formation professionnelle et / ou dans la santé afin de solliciter une contribution financière pour la réalisation de ce projet. A ce stade, la moitié des fondations approchées ont décliné une participation. La Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel (SAN) a accepté de soutenir ce projet avec une contribution de Frs. 200'000. Notre Fondation l'en remercie chaleureusement. Les efforts de recherche de fonds vont être poursuivis en 2026 avec l'objectif de permettre le lancement de cette nouvelle filière.

Académie du Journalisme et des Médias

Le monde des médias traverse une restructuration profonde avec de réels enjeux existentiels en particulier dans la région romande. L'Université de Neuchâtel au travers de l'Académie du Journalisme et des Médias (AJM) est la référence pour la formation des journalistes en Suisse romande. Elle a su également élargir sa recherche et son offre de formation par divers programmes destinés aux professionnels de l'information et de la communication. L'AJM est unique en Suisse romande et reconnue comme une compétences essentielle dans le monde du journalisme et des médias.

À la suite des difficultés rencontrées par divers médias locaux et aux soucis légitimes que suscitent la transformation du métier du journalisme dans le contexte de l'explosion de la consommation de médias sociaux, en particulier par les jeunes générations, diverses initiatives ont été lancées dans l'Arc Lémanique pour tenter de protéger la pluralité médiatique, essentielle à la formation d'opinions et au bon fonctionnement de la démocratie. Des montants significatifs ont été mis à la disposition de nouvelles fondations, dont Aventinus et MediaForward, afin de développer diverses initiatives dans ce sens. Pour l'AJM, il s'agit non seulement de s'assurer de maintenir et de développer les passerelles de collaboration avec ces nouvelles initiatives mais aussi de réfléchir aux opportunités d'élargir recherche et programmes de formation afin de renforcer l'attractivité de l'Université de Neuchâtel et son impact académique dans la transformation profonde des compétences et besoins en cours.

La Fondation a décidé de s'engager à soutenir l'AJM dans ses efforts de développements, tant en facilitant les relations avec les autres fondations qu'en recherchant des moyens financiers lui permettant d'apporter une contribution significative aux initiatives développées dans l'Arc Lémanique. L'aptitude de l'AJM de conserver son rôle de centre de compétence romand en renforçant son positionnement de moteur d'innovation et d'expertise doit pouvoir s'inscrire dans les ambitions du plan directeur de l'Université.

Activités de communication

Le Conseil a renoncé à poursuivre l'organisation d'événements VIP en 2025 mais a décidé de réaliser un premier événement public en invitant une personnalité de premier plan attachée à Neuchâtel et à même d'apporter une perspective innovante sur le monde académique et ses opportunités. Des contacts ont été pris avec Madame la Présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter, qui a accepté

de venir à Neuchâtel en 2026. Un concept pour ce premier événement destiné à promouvoir la Fondation est en développement.

Le projet Alumni a été poursuivi par le Rectorat en relation avec l'attente de la Fondation de pouvoir tisser des liens avec les anciens étudiants potentiellement intéressés à soutenir des projets pour l'Université. Un concept a été développé par les spécialistes de l'Université pour utiliser la plateforme LinkedIn à cet effet. Une ressource à temps partiel a été recrutée et mise à disposition par le Rectorat pour lancer cette initiative, qui devrait intéresser non seulement l'Université et la Fondation mais également les associations d'étudiants. L'objectif de la Fondation est de pouvoir inviter d'anciens étudiants à soutenir les projets qu'elle développe avec l'attente de pouvoir faire une première expérience dans ce sens en 2026.

Legs de Monsieur Félix Cicéron

La Fondation a eu le grand plaisir de recevoir un legs de Monsieur Félix Cicéron, décédé le 28 juin 2025. Né à la Martinique en 1929, Monsieur Félix Cicéron y a résidé jusqu'en 1951 avant d'effectuer des études de mathématiques et de droit à l'ENA à Paris et de travailler au sein de l'administration française. En 1963, il a été engagé par l'Union Postale Internationale (UPU) à Berne, dans laquelle il a œuvré jusqu'en 1993. Il s'est ensuite établi à Epalinges, où il a résidé jusqu'à la fin de sa vie.

Ce legs est celui d'une personnalité passionnée par l'histoire des Antilles et sa transformation sociétale dans la période d'après-guerre, ayant lui-même vécu le blocus de l'île durant la guerre. Grand travailleur, il a reçu de nombreuses reconnaissances universitaires ainsi que la Légion d'Honneur française dans un parcours professionnel intense au service des institutions et en particulier auprès de l'ONU. Son exil volontaire l'a conduit à s'engager dans la compréhension de la décolonisation ; il a souhaité faire bénéficier l'Université de Neuchâtel de sa générosité au travers de sa Fondation, en regard également du passé du Canton de Neuchâtel dans le commerce triangulaire.

La Fondation exprime sa gratitude à Monsieur Félix Cicéron et à sa famille pour leur générosité.

Aspects financiers

Relations bancaires

La Fondation dispose de comptes auprès de la Banque Bonhôte et Cie SA et de la BCN avec des avoirs au 31.12.2025 respectivement de Frs. 282'237 et Frs. 404'301, soit au total Frs. 686'638. Les avoirs auprès de la Banque Bonhôte et Cie SA sont investis conformément à la directive fixant la politique d'investissement de la Fondation pour un montant de Frs. 225'043. Ces investissements sont totalement liquides mais considérés comme faisant partie de l'assise financière de la Fondation à long terme.

Résultats de l'exercice 2025

La Fondation a reçu les contributions suivantes en 2025 :

- Commission de gestion de l'Université Frs. 50'000

- Fondation Lombard Odier Frs. 50'000
- Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel (SAN) Frs. 200'000

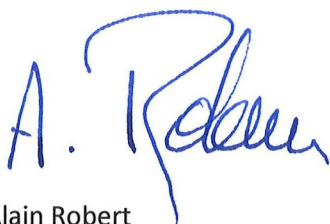
La Commission de Gestion s'est engagée à apporter sa contribution de Frs. 50'000 annuellement pour autant que la performance de ses investissements le permette. Le Conseil considère que cette contribution constitue la base de son fonds de roulement annuel, qui doit donc suffire pour couvrir toutes les charges opérationnelles. La Fondation est profondément reconnaissante de ce soutien essentiel et remercie les membres de la Commission de Gestion pour cette précieuse contribution.

Les charges de la Fondation en 2025 se sont concentrées sur le mandat externe de Madame Cellitti, sur la contribution aux frais de secrétariat du Rectorat ainsi qu'aux frais d'audit et d'enregistrement. En tenant compte de la performance du portefeuille d'investissement déposé auprès de la banque Bonhôte et Cie SA, le résultat net de l'exercice se monte à Frs. 53'243.--

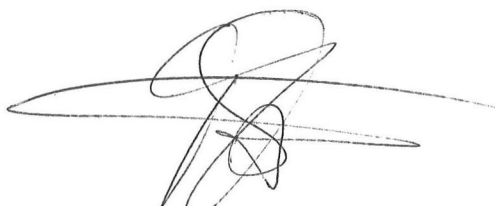
Relation avec le Rectorat

Le mandat de Monsieur Kilian Stoffel a été prolongé au 31 janvier 2026. La nouvelle rectrice de l'Université de Neuchâtel, Madame Deniz Gyger Gaspoz, a pris ses fonctions au 1^{er} février 2026. Elle a rejoint le Conseil de notre Fondation dès cette date avec voix consultative.

Le Conseil exprime toute sa gratitude à Monsieur Kilian Stoffel pour son engagement, ses précieux conseils et sa contribution déterminante dans les premières 5 années d'existence de notre Fondation. Sans sa fidèle participation à toutes nos réunions et à sa grande disponibilité pour les nombreuses questions et sollicitations que nous lui avons adressées, la Fondation pour l'Université de Neuchâtel ne serait pas parvenue à établir sa légitimité. Certes, beaucoup de travail reste à faire pour que la Fondation devienne un partenaire fiable et significatif dans le développement et la réalisation de projets déterminants pour l'Université. Cette première étape a été exigeante en temps et attention pour permettre d'établir des fondements porteurs de potentialités. Pour le Conseil, la collaboration avec Monsieur Stoffel a été un enrichissement permanent de compréhension des défis et opportunités de l'institution ainsi que des voies permettant d'apporter une pierre solide à un édifice académique complexe, dont les impacts économiques, sociétaux et culturels demeurent essentiels à l'épanouissement du canton et de la région.



Alain Robert
Président du Conseil de Fondation



Manuela Surdez
Vice-présidente

Neuchâtel, avril 2026.